# De l'Insécurité Liée aux Mines au Processus de Construction de la Paix en Casamance

Boubacar Barry (l'Université Libre de Bruxelles)

**Résumé:** La Casamance a connu trois décennies de conflit accompagnées d'une insécurité liée aux mines. La menace que représentent les mines, a connu des proportions très préoccupantes au point que la dépollution des terres devienne une exigence fondamentale dans ce contexte où la recherche de la paix est envisagée à travers des actions de développement. Beaucoup d'efforts s'effectuent pour réussir le déminage mais il est évident que cela reste une œuvre de longue haleine nécessitant des moyens très lourds. Comme partout ailleurs, le déminage des zones infectées prend du temps et s'avère coûteux.

L'appréhension pertinente de cette insécurité, exige une approche globale fondée sur une méthodologie qui permet l'identification des populations assujetties à la violence du conflit dont l'impact représente un plomb qui empêche la région de battre ses ailes pour un décollage structurel de son économie. Il découle du problème des mines, plusieurs types de conséquences qui affectent durablement les populations. Les pertes en vies humaines que les mines créent, ne peuvent jamais être réparées tandis que les handicapés ne se relèveront jamais complètement des afflictions de l'amputation d'un membre du corps. Les mécanismes de prise en charge de la question sociale au niveau institutionnel, sont rares et quasiment inexistants en milieu rural où les anciennes formes de solidarité sont en déliquescence à cause des crises qui assaillent fatalement les communautés locales nullement préparées à une résistance propre à soutenir la vague déferlante des problèmes posés par les mines.

#### Introduction

La région naturelle de Casamance regroupant aujourd'hui (les régions de Ziguinchor, de Sédhiou et Kolda) est secouée par un conflit armé depuis plus de 30 ans. Avec des causes très diverses (liées à des facteurs historiques, économiques, sociaux et culturels), ce conflit qui se nourrit d'une connotation séparatiste, a connu des conséquences qui ont déchiré en lambeau le tissu économique de la région. Plusieurs localités de la Casamance ont été des théâtres de combats entre les forces de l'armée sénégalaise et les combattants du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Ce qui a fini de développer à l'échelle de la région, une violence couplée d'une insécurité tributaire de l'utilisation des mines sur des superficies encore difficiles à évaluer.

Les mines ont causé de nombreuses pertes en vies humaines. A cela s'ajoute des blessés vivant aujourd'hui avec des handicaps très lourds dont la prise en charge bouleverse réellement des structures familiales. Ces mines, localement, ont modifié la carte de la région à cause des villages abandonnés et des zones inaccessibles avec des ressources importantes. L'insécurité liée aux mines provoque une crainte

permanente qui favorise les suspicions sur la présence de ces engins sur des superficies estimées à des centaines d'hectares. L'ampleur des mines dans la région pose un grand défi pour le développement des localités et, traduit l'urgence des interventions dans le cadre d'un déminage humanitaire en Casamance sous la coupole du Centre National d'Action antimines du Sénégal (CNAMS).

Partant des impacts des mines sur les populations, les actions de déminage ont une orientation humanitaire et, à ce titre, portent un caractère social tout en se fondant sur des principes de neutralité et de transparence. Ce qui permet d'arborer des symboles de paix pouvant servir de signal aux combattants quant à la position équidistante du déminage humanitaire. L'enjeu dans cette optique, consiste à consolider les acquis dans le processus de construction de la paix. C'est une exigence qui accompagne toute la politique du déminage humanitaire sachant que la dynamique de paix doit être préservée en partant de la connaissance et de la compréhension des « desideratas » des combattants sur le terrain, même si, dans certains cas, cela met en péril l'intégrité du territoire national. Mais, la réussite de cette politique met en jeu des moyens importants et, implique à la fois, de la générosité et de l'indulgence. Elle passe aussi par le développement des connaissances sur la problématique des mines.

Par contre, dans cette étude, notre démarche laisse apparaitre cinq (5) points essentiels autour desquels nous abordons tour à tour la problématique générale des mines, la méthodologie, l'analyse des données de terrain, les perspectives d'utilisation des résultats et enfin, les recommandations.

#### Problématique de l'insécurité liée aux mines en Casamance

La Casamance, région méridionale du Sénégal, est secouée depuis 1982 par un conflit armé dont les conséquences ont fini de faire sombrer l'économie de cette partie Sud du pays dans une situation délétère. La région, malgré ses nombreuses potentialités naturelles, a connu de réels problèmes de développement largement tributaires du conflit qui a causé la mort de plusieurs centaines de personnes et de nombreuses victimes de mines antipersonnel; notamment dans les zones frontalières du Sénégal avec la Gambie et la Guinée Bissau.

Ces trois décennies de conflit ont eu comme conséquence l'abandon des infrastructures sociales, scolaires et sanitaires, mais aussi des villages entiers avec des terres très propices au développement de l'agriculture. Devenue le théâtre de plusieurs opérations militaires opposant souvent le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) aux soldats de l'armée sénégalaise, la région a enregistré des mouvements sporadiques de populations fuyant le conflit et laissant derrière elles une bonne partie de leurs biens. Il s'agit entre autres, de maisons, de terres cultivables, de plantations et d'autres diverses ressources forestières. L'on a noté que dans ces villages abandonnés, il existe toujours la suspicion de présence de mines et autres Restes d'Explosifs de Guerre (REG)

accentuant la situation d'insécurité malgré l'accalmie constatée aujourd'hui dans la région.

Les populations essaient de reconstruire leur vie, mais cette entreprise est entravée par la crainte des mines antipersonnel qui continuent de faire des victimes comme nous le rappelle le cas des jeunes tués à Oulampane dans le courant du mois de septembre 2014. Cet état de fait renforce l'insécurité et porte des entorses au processus de construction de paix en Casamance où les déplacés et réfugiés, estimés en 2006 à 61 000 personnes (Handicap International, 2007), avaient déjà commencé le retour progressif dans leurs villages, parce que fatigués de peser sur leurs familles d'accueil et d'être confinés dans l'attente d'un lendemain compromis par la pauvreté galopante. Ce malaise social conduit les populations à braver l'insécurité liée aux risques de mines à travers des retours spontanés que l'on a constatés depuis 2002.

Pour prendre en charge ces problèmes, les organisations humanitaires et l'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires aboutissant à la création de l'ANRAC (Agence Nationale de Relance des Activités en Casamance), ont accompagné ces retours dans les villages auparavant abandonnés. Pour autant, le réinvestissement de ces villages autrefois abandonnés ne se réalise pas sans absence de tout danger d'autant plus que le harcèlement des populations retournées, les braquages et autres exactions sont inscrits dans le lot des problèmes d'insécurité qui frappent toujours les personnes et les communautés. Cette situation de "ni guerre ni paix", psychologiquement, pèse lourd dans les esprits et, à la limite, porte des obstacles au processus de construction d'une paix définitive en Casamance que la présence de mines ne cesse de charger négativement.

Il est clair qu'il ne sera pas facile de débarrasser la Casamance de tous les engins qui jonchent les champs de culture, de plantations et de toutes ces zones potentiellement riches. Beaucoup d'efforts s'effectuent pour réussir le déminage de la région mais il est évident que cela reste une œuvre de longue haleine car le legs du passé est très lourd. Comme partout ailleurs, le déminage des zones infectées prend du temps. Dès lors, La solidarité doit s'exercer à cet effet comme le préconise l'article 6 de la Convention d'Ottawa. D'ailleurs, pour Bernard Kouchner, « relever ce défi n'est hélas pas aisé, d'autant que l'appréhension pertinente et efficace du problème exige une approche globale nécessairement complexe et coûteuse » (CNEM, 2007). Conscient de cet état de fait et face à la modicité de ses moyens, l'Etat du Sénégal a accepté le déminage humanitaire en Casamance sachant que nul ne saurait déterminer d'avance l'exhaustivité du nombre de mines dans cette région où ces engins explosifs ont déjà fait plusieurs victimes directes et indirectes.

En effet, entre 1991 et 1997, seule une dizaine de victimes d'accidents par mines est identifiée. Ce n'est qu'à partir de 1997, soit une quinzaine d'années après le début du conflit, que l'usage des mines s'intensifie en Casamance, tendance vérifiée par le nombre élevé des accidents recensés. Ce qui crée une situation très alarmante pour les populations de la région. Selon une étude de Handicap International, « plus de 3.900 personnes vivent dans des localités sévèrement affectées par les mines et les

ENE, soit 4% de la population directement confrontée au problème des mines et des ENE en Casamance. Cet effectif est d'environ 25.000 personnes dans les localités moyennement contaminées (28%) et de plus de 61.000 dans les localités les moins impactées (68%) » (H.I, 2006). L'impact des mines affecte avant tout les populations locales. Les victimes sont nombreuses et les structures familiales bouleversées par la perte d'un parent ou l'apparition d'un handicap lourd, sont bien présentes à l'échelle de la région.

L'impact économique est également important. Le fait que beaucoup d'accidents aient lieu quand les gens se rendent à la cueillette ou au ramassage du bois et autres fruits de saisons, conduit les paysans à abandonner leurs activités sur une partie de leur terroir. Il devient alors dangereux de s'y aventurer. Plus que le nombre de mines réellement en place, c'est la crainte d'un espace potentiellement miné qui détermine le comportement des populations et leurs stratégies face aux menaces liées aux risques d'engins explosifs.

En plus, ce problème des mines porte une atteinte réelle à la sécurité des populations et crée « les risques de déficit alimentaire (terres abandonnées et sous contrôle, impossibilité de culture et de cueillette, perte de bétail), l'exploitation des ressources forestières sans respect pour l'environnement, la gravité de la contamination avec 90.000 personnes affectées (...) entre 1988 et 2006 » (ONG l'Appel de Genève, 2011). L'ampleur des mines dont on ne sait pas mesurer jusque-là avec exactitude les différentes proportions et implications, influence négativement les possibilités de développement de la Casamance. D'où la nécessité de prendre à bras le corps ce problème sachant qu'il constitue un obstacle majeur à la sécurité et au développement socio-économique de la région.

Aujourd'hui, la paix définitive et le développement de la Casamance passent par la prise en charge de cette problématique des mines comme l'atteste la stratégie nationale de lutte contre les mines. Pour ce faire, la Commission Nationale souligne que « la vision qui sous-tend cette stratégie est la suivante : les populations du Sénégal et surtout celles de la Casamance sont débarrassées de l'impact et de la menace des mines à l'horizon 2015 et vivent dans la paix en bénéficiant d'un développement durable et inclusif » (SNAM, 2007). Le souhait pour cette paix durable et ce développement inclusif est bien partagé par les populations qui, dans certains des cas, versent dans l'impatience pour la concrétisation de projets de reconstruction et le renforcement des projets de déminage à présent arrêtés même si des démarches sont en cours pour le redémarrage des activités de dépollutions des terres infectées par les mines. L'insécurité en Casamance a aussi retardé la mise en œuvre de certains projets, entrainant ainsi la déception des populations. En clair, l'absence de projets viables et de solutions alternatives à la crise, le risque d'exacerber les antagonismes et de contrarier le processus de paix, deviennent des handicaps évidents pour la protection des personnes et des biens.

Pour rendre effectif le retour des populations dans leur village, il apparait essentiel de leur donner des outils pour se prémunir des dangers liés aux mines, aux Restes et Explosifs de Guerre (REG). Dès lors, il apparait nécessaire de développer des

activités d'Education aux Risques des Mines (ERM) en passant aussi par la production d'informations scientifiques sur les problèmes de mines dans l'optique de faciliter les changements de comportements.

#### Revue de la littérature

La question des mines et de l'insécurité que ces engins produisent, n'a pas été réellement abordée par les spécialistes dans le domaine des sciences sociales. La plupart des études se limitent aux rapports de terrain dont l'aspect purement narratif ne saurait remplacer les conceptualisations scientifiques. Les descriptions fournies dans les rapports d'inspection, d'évaluation et de suivi des activités dans des situations de conflit et d'insécurité, n'offrent pas souvent une certaine garantie en ce qui concerne la généralisation sur une échelle beaucoup plus large. Elles représentent, tout de même, des études contextuées et spécifiques mais faiblement sous-tendues par des paradigmes scientifiques propres à des disciplines comme la sociologie dont la pertinence a été prouvée sur des questions relatives au changement social ou à la crise sociétale.

Toutefois, il apparait que le conflit en soi représente un choc ou une crise qui implique des stratégies d'acteurs comme l'aborde Michel Crozier dans l'analyse stratégique en partant de l'idée selon laquelle le conflit est inhérent à la vie des hommes. Dans la foulée, Alain Touraine, dans une approche qui se fonde sur l'historicité, démontre dans une perspective interventionniste pourquoi les hommes se donnent la peine de se livrer au conflit au prix de sacrifices immenses. En prolongeant les conceptions marxistes de la vie, la théorie de Touraine laisse apparaître en filigrane que la lutte des classes est le moteur de l'histoire. Par ailleurs, Pierre Bourdieu ne s'éloigne pas de cette conception dans sa théorie de la reproduction des classes sociales ou purement appelée la « reproduction sociale ». Sachant qu'une société sans classe est une aberration, il apparait dès lors qu'il découlera de ces oppositions de classes des conflits et des stratégies de domination dont les déterminants peuvent être liés à la dimension économique ou politique de la vie. Les travaux de Bourdieu débouchent sur l'analyse de « la misère du monde » (1993) dont les multiples facettes restent bien visibles dans une société casamançaise marquée par plus de 30 ans de conflit armé avec une utilisation systématique des mines. La misère en soi ainsi que le conflit, comme le démontre Bourdieu, sont des constructions sociales. Donc, les voies du changement tout comme celle de la paix, demeurent des processus à élaborer et à construire en partant de nouvelles stratégies pouvant impliquer chez les acteurs un changement de comportement ou une reconversion.

Dès lors, il est important de voir dans les questions d'insécurité et de problèmes liés aux mines, les stratégies d'acteurs en matière d'innovation et d'adaptation face à la crise car, comme le dit Harold Garfinkel, les acteurs sociaux ne sont pas des cultural dopes, c'est-à-dire des idiots culturels (2007). De là, dans une approche fondée sur l'ethnométhodologie, l'idée de Garfinkel consiste à considérer les acteurs comme étant dotés de compétences, y compris la capacité discursive sachant que ce qu'ils font, ils le savent. C'est à partir de cette connaissance des acteurs que la réalité

sociale se construit tout en ayant un sens ou une signification pour eux-mêmes. C'est dans cette même perspective qu'il est important d'appréhender le conflit avec l'utilisation des mines car pour les combattants, ces engins meurtriers ne sont pas dépourvus de sens dans un contexte de guerre. C'est pourquoi, leur utilisation s'explique et se justifie pour eux malgré la *Convention d'Ottawa*<sup>1</sup> qui interdit l'emploi des mines dans un conflit.

Les mines représentent de réels défis dans le processus de construction de la paix en Casamance. En rapport avec le conflit, elles soulèvent des problèmes d'une complexité notoire dont les conséquences portent indéniablement atteinte aux conditions de vie des populations. Toutefois, les pistes de solutions face à cette crise passent aussi par la compréhension des déterminants des problèmes à travers une approche pragmatique sous-tendue par une méthodologie apte à produire des connaissances ancrées dans des faits empiriques.

#### La méthodologie ou ingénierie d'intervention

Cette étude se fonde sur une méthodologie qui s'entoure d'un ensemble de techniques raisonnées dont la visée est de parvenir à produire des connaissances sur la problématique de l'insécurité liée aux mines dans le processus de construction de la paix en Casamance. Notre travail dans ce sens, s'inscrit dans l'exigence scientifique en partant d'une méthodologie qui conduit à faire des collectes de données qui sont traitées sur des bases rationnellement établies.

En effet, notre intervention consiste à comprendre les incidences de l'insécurité liée aux mines dans le processus de construction de la paix dans cette région. En comprenant ces incidences des mines dans ce processus, la méthodologie retenue nous conduit aussi à étudier les mécanismes ainsi que les initiatives de lutte contre les mines tout en prenant en compte les conséquences de ces engins sur le développement des communautés.

Toutefois, la collecte des données sur cette problématique s'effectue sur une échelle qui permet de saisir les différentes étapes de la production des connaissances en partant de l'historique du travail de recherche, la détermination de la zone et de la population de l'étude et le choix des outils de la collecte (questionnaire et guide d'entretien). Par ailleurs, le choix de notre échantillon a été guidé par un certain nombre d'éléments objectifs dont la détermination des moyens consacrés à l'étude, les informations disponibles sur la population mère dans les deux régions (Ziguinchor et Sédhiou) et les objectifs de la recherche. Partant de ces trois éléments, un mode d'échantillonnage « à choix raisonné » a été retenu pour la sélection des localités. Les départements, les communes et les villages avaient été

Page 34

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit des engagements internationaux portés par les Nation Unies rappelant la Déclaration d'Ottawa du 5 octobre 1996 et la Déclaration de Bruxelles du 27 juin 1997 exhortant la communauté internationale à négocier un accord international juridiquement contraignant qui interdit l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel.

sélectionnés en fonction de l'impact des mines dans les différentes zones. De facto, tous les départements où il existe une forte suspicion de la présence de mines sont sélectionnés. Ce même critère a déterminé le choix des villages.

Par ailleurs, pour le choix des individus dans les villages, « l'échantillonnage boule de neige » appelé par ailleurs « échantillon par réseau », a été utilisé. C'est une méthode réservée aux populations composées d'individus dont l'identification du niveau de vulnérabilité peut être difficile ou qui possèdent des caractéristiques diffuses. Cela s'applique dans le cas d'une communauté locale où les gens sont souvent réservés et méfiants à cause des exactions sporadiques dont ils sont victimes durant ce conflit armé.

La méthode consiste à faire construire l'échantillon par les individus eux-mêmes sur le terrain. Il suffit d'en identifier un petit nombre initial et de leur demander de faire appel à d'autres individus possédant les mêmes caractéristiques. Les individus sont sélectionnés en fonction de leurs liens avec un « noyau » d'individus. Dans ce cas, nous nous sommes appuyé sur les autorités locales, les chefs de villages et de quartiers, les leaders traditionnels, l'association sénégalaise des victimes de mines, les relais communautaires formés dans le cadre du déminage et parfois, les groupements de femmes qui s'activent dans la recherche de la paix.

La constitution de notre échantillon prend en considération les critères de la diversification interne selon le genre. Dans cette orientation, nous avons retenu d'enquêter en moyenne dans chaque village 15 personnes dont 05 hommes, 05 femmes et 05 jeunes (filles et garçons). Néanmoins, dans le déroulement de l'enquête, nous avons légèrement dépassé ce nombre dans certains villages tout comme il arrive que l'on fasse moins. Mais aussitôt, ces situations sont pondérées dans le village suivant.

Sur cette base, le nombre de 18 villages² est retenu pour constituer notre échantillon concernant les localités. Sachant qu'en moyenne 15 personnes sont enquêtées par villages, un effectif de 270 individus représente notre échantillon à l'échelle des différentes zones d'enquête. Cet échantillon est de 140 hommes soit 51,9% et de 130 femmes soit 48,1%. Quant à sa répartition par âge, notre échantillon se compose de 34,4% d'individus ayant un âge compris entre 15 à 30 ans. Par contre, la proportion des 30 à 50 ans est de 37,8% tandis que celle des 50 à 60 ans et plus est de 27,8%.

Globalement, l'économie de ces différentes tâches dans le cadre de notre intervention, traduit notre démarche méthodologique. Ce travail de collecte de données a permis de réunir différents types d'informations qui sont analysées et présentées comme résultats de cette étude en partant de la problématique des mines dans le processus de construction de la paix en Casamance.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Boutoupa Camaracounda (12), Mpack (17), Agnack (16), Kaour (15), Bakonding (15), Kounayang (16), Sathioum (15), Toubacouta (15), Sanou Sénégal (15), Oulampane (15), Mampalago (15), Etomé (13), Sindian (15), Kailou (17), Kaguite (15), Cabrousse (14), Oukout (18) et Diakène Diola (12 individus).

#### Analyse et interprétations des résultats de l'enquête

La présence des mines en Casamance est un défi majeur à relever. Cela passe évidemment par une appréhension pertinente et efficace de l'insécurité liée à ces engins à travers une approche globale qui permet l'identification des populations assujetties à la violence du conflit dont l'impact représente un plomb qui empêche la région de battre ses ailes pour un décollage structurel de son économie. En partant du contexte de développement de cette insécurité liée aux mines en Casamance, les stratégies d'adaptation des communautés peuvent être abordées à travers les connaissances et les pratiques des individus qui ont fini d'intégrer les mines dans leurs misères quotidiennes.

#### Identification de la population enquêtée

La distribution spatiale des zones affectées par les mines en Casamance est largement dominée par la présence des populations rurales dont la survie dépend essentiellement de l'exploitation des ressources forestières et agricoles. Ce sont des communautés locales qui sont très attachées à leur terroir qui représente en soi toute une symbolique. La terre en Casamance, n'est pas seulement un moyen de production. Elle reste un élément constitutif de la dynamique reproductive des populations et abrite par ailleurs les fétiches, les génies et le culte des ancêtres dans un monde où l'on considère que les « morts ne sont pas morts ». Ceci crée une configuration socioculturelle éco-anthropologique dont la perturbation peut nourrir des frustrations véhémentes pouvant déboucher sur des conflits. D'ailleurs, certains situent l'origine du conflit casamançais au non-respect de ces valeurs par les populations allogènes considérées comme des envahisseurs qui pillent et profanent les ressources des terroirs auxquelles la communauté locale accorde une importance révérencielle<sup>3</sup>.

La terre, dans la région, représente un cocktail de croyances et symbolise en même temps, le pacte des ancêtres avec les fétiches des bois sacrés dont les exigences créent des rituels qui animent la vie des populations selon des circonstances et les saisons de l'année. Dans retour dans un village Diola en Casamance, Paolo Palmeri, dans sa chronique d'une recherche anthropologique, note qu'« une fois que le fétiche t'a pris, tu ne peux plus faire marche arrière, ton sort est signé » (1995). Au cœur de ces traditions séculaires, la terre occupe une place centrale ; ce qui fait qu'elle ramène toujours les hommes à la source. Il se crée dans ce sens, un réel attachement des individus à leur terre. Cela fait que dans certains endroits, malgré

Yoon, 19

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans son texte, « du respect du droit à la paix en Casamance », Sidiki KABA, parmi les causes du conflit casamançais, relève le « mépris culturel, l'exploitation sauvage de la forêt casamançaise par les exploitants forestiers du Nord, la profanation du bois sacré, la spoliation foncière par l'expropriation des terres des autochtones au profit des Nordistes, l'absence d'investissement économique dans la région, la violation des traditions ancestrales de pêche fluviale par les pêcheurs du Nord, le non-respect du particularisme de la région de la Casamance (...) » (in les droits de l'homme au Sénégal, éditions Xaam sa Yoon, 1997, pp. 219 – 220).

l'ampleur du conflit armé et la violence des mines, les populations n'ont pas manqué de raisons pour rester dans leur village d'origine.

Il ressort des résultats de cette étude que 88,9% de la population enquêtée est originaire de la localité. Seuls 8,1% qui sont des déplacés contre 3% de réfugiés rencontrés dans les zones visitées dans cette étude. Malgré les impacts parfois lourds des mines dans les villages, les populations ont su trouver des stratégies pour s'adapter face à la crise. Cet état de fait, ne va pas sans confinement et restriction quant aux possibilités de déplacement et d'accès aux ressources locales. Ces problèmes combinés à l'insécurité ont conduit certains à fuir leurs villages. Cela témoigne la proportion des déplacés dans la cohorte des enquêtés et le prolongement de la liste des localités abandonnées en Casamance.

En outre, la catégorie des réfugiés représente les individus ayant fui et traversé les frontières de leur pays pour se retrouver dans la région. Cela se justifie largement dans la mesure où la plupart des pays de la sous-région ont connu des épisodes de conflits ou de crises politiques qui conduisent les populations à se réfugier dans un autre pays en partant de l'enchainement des relations sociales qui dépassent souvent les contingences nationales. D'ailleurs, les mêmes ethnies que l'on trouve en Guinée et en Gambie sont également présentes en Casamance naturelle. Ce sont des populations dont les principales activités tournent autour de l'exploitation des ressources forestières, de l'agriculture traditionnelle, de la pêche et dans certains cas, de l'arboriculture.

En partant de la détermination ethnique et religieuse, les risques liés aux mines dans les différentes zones dépendent dans une certaine mesure de l'attachement des populations aux ressources forestières et locales. Mais il arrive que des mines soient posées à la périphérie ou à l'intérieur des villages. Ce sont des cas que l'on a relevés souvent après les attaques d'un village par des bandes armées. Cela fait que la détermination des risques liés aux mines dans un contexte de conflit armé dépend de plusieurs paramètres. Dans ce cas, le rapport aux risques liés aux mines dépasse largement les contingences ethniques et religieuses tant et si bien que leur impact atteint un niveau plus global au sein d'une communauté à cause de la « covariation concomitante » des problèmes de la vie.

C'est pourquoi, dans les stratégies de lutte antimines, l'éducation au risque reste fondamentale dans la mesure où la dépollution d'un territoire miné, tant soit peu, est coûteuse et anxieuse. Dans une localité, des années peuvent passées avant que l'on ne puisse venir à bout des mines. D'ailleurs, en ce qui concerne la Casamance, « aux termes de l'article 5 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (dite Convention d'Ottawa ratifiée par le Sénégal le 24 septembre 1998),

notre pays dispose d'un délai de dix ans, c'est-à-dire jusqu'en 2009, pour procéder à la dépollution complète de toutes les zones minées sur son territoire »<sup>4</sup>.

Pour réaliser ses obligations jusqu'en 2009, sept (7) ans après, le Sénégal fait encore face à la problématique des mines en Casamance malgré les efforts conjugués de plusieurs partenaires en collaboration avec le Centre National d'Actions Antimines. Selon le colonel Barham THIAM, le CNAMS a encore « l'objectif d'en finir avec les mines en Casamance avant le 1<sup>er</sup> mars 2016 »<sup>5</sup>. L'atteinte de cet objectif risque de connaître encore des problèmes étant entendu que depuis un an déjà, les actions de déminage sont au ralenti. Egalement, il convient de noter qu'au-delà de l'expertise technique et matérielle du déminage, la stratégie de lutte qui s'accompagne des campagnes de sensibilisation et d'éducation aux risques liés aux mines en Casamance, manque parfois d'hardiesse. Néanmoins, la sensibilisation tout comme l'éducation aux risques liés aux mines dans la région doit prendre en compte le niveau de connaissance des populations. La détermination de la CAP (Connaissance, Attitude et Pratique) dans ce sens et ce, en rapport avec une appréhension pertinente des risques dans une population, est en partie influencée par l'âge et le niveau de scolarisation.

Il est clair que l'éducation augmente le niveau d'information dans une communauté et crée en même temps des dispositions attitudinales. Par ailleurs, selon les catégories d'âge, les besoins et les préoccupations dans une certaine mesure, varient et conduisent à des pratiques atypiques. D'où la pertinence de saisir en partant de l'insécurité liée aux mines, le profil des individus selon le niveau de scolarisation et l'âge. Le tableau ci-dessous nous montre dès lors la répartition de la population enquêtée selon le cursus scolaire et l'âge.

<u>Tableau №1</u> : Niveau d'étude et âge de l'enquêté													
	Age de l'enquêté											Total	
		15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	Ne	
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	ans	sait	
		20	25	30	35	40	45	50	55	60	et	pas	
		ans	plus										
Niveau	Primaire	1	11	4	8	11	7	5	8	11	6	1	73
d'étude	Collège	25	13	4	6	5	3	2	5	2	2		67
de	Lycée	5	8	5	2	4	1	2	2	1	1		31
l'enquêté	Université			1		2							3
	Analphabète	4	4	8	9	14	9	12	12	6	14	4	96
Total		35	36	22	25	36	20	21	27	20	23	5	270

Source : enquête B. BARRY, 2015

Dans la population enquêtée, 174 individus sont scolarisés contre 96 analphabètes. Par contre, le niveau de scolarisation reste faible dans la plupart des cas. L'on

Page 38

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Rapport de présentation, Décret n° 2006-784 du 18 août 2006 portant création du Centre national d'Action antimines au Sénégal (CNAMS).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Entretien réalisé avec le Colonel Barham THIAM, directeur du Centre National d'Actions Antimines du Sénégal, le 16 mars 2015 à 17 heures, dans les locaux du CNAMS à Ziguinchor.

constate que 98,2% des individus ayant fréquenté l'école n'ont pas dépassé le seuil du lycée. Dans cette population scolarisée, 73 individus ont le niveau primaire, 67 ont fait le collège, 31 le lycée et seulement 03 individus ont atteint l'université. Dans la cohorte des scolarisés, seulement 67 femmes ont fréquenté l'école avec un niveau d'études très bas contre 107 hommes parmi lesquels 03 ont fréquenté l'université.

Cependant, en partant de la grille des âges, le nombre de jeunes de 15 à 40 ans, avec un niveau de scolarisation élevé, est partout plus important que celui des personnes de la tranche d'âge comprise entre 45 à 60 ans et plus. Au primaire, l'on note 42 individus ayant un âge compris entre 15 à 40 ans contre 31 personnes de 45 à 60 ans et plus. Au collège, l'effectif des jeunes de 15 à 40 ans est de 56 individus contre 11 personnes âgées de 45 à 60 ans et plus. Quant au lycée et à l'université, la cohorte des 45 à 60 ans et plus est respectivement de 06 à zéro individus tandis que pour les jeunes de 15 à 40 ans, cet effectif est de 25 au lycée et 03 personnes à l'université.

Globalement, le taux de scolarisation est plus élevé chez les jeunes que dans la cohorte des personnes d'un âge avancé. Cette même disparité apparait entre les hommes et les femmes. Il faut noter également que l'analphabétisme frappe plus les femmes que les hommes.

Partant de ces disparités, les avantages de l'éducation peuvent-ils pour autant influencer les risques liés aux mines ? Naturellement, l'éducation en tant qu'adjuvant à la réussite sociale joue-t-elle un rôle dans un contexte où le conflit et l'insécurité liée aux mines ont des conséquences désastreuses sur le développement des territoires ? Dans ce contexte convulsif à cause des crises profondes, l'éducation apparait comme une solution contributive pouvant aider à contenir l'impact des mines dans le processus de développement socio-économique de la Casamance.

# L'impact des mines dans le processus de développement socio-économique en Casamance

Les mines ont des impacts très néfastes sur le développement socio-économique d'une localité. Elles créent plusieurs préjudices aux populations casamançaises qui, à titre individuel ou collectif, ont subi des atteintes physiques, psychologiques, émotionnelles ou socio-économiques d'autant plus qu'il y a eu plusieurs accidents par mines dans la région. Sur toute l'étendue de la zone d'enquête, 62,2% de la population enquêtée attestent que par le passé, il y a eu au moins, un accident par mine ou par REG (Restes explosifs de guerre) dans leur village. Selon les individus rencontrés dans les 18 localités où l'enquête s'est déroulée, 84,1% parmi eux, soulignent avoir eu écho des accidents par mines dans un autre village près de chez eux.

Ces données témoignent du niveau de prolifération supposée des mines dans la région. Il découle de cette situation un grave problème de sécurité et de développement. La présence des mines entrave réellement le développement des activités notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et du tourisme. Dans ce sens, le chef de village d'Etomé souligne que « les gens ne travaillent pas comme ils le souhaitent, ce qui a pour conséquence la pauvreté » 6. Sans la production, la liberté de circuler et l'accès aux ressources, il va de soi que la pauvreté finira par gagner la plupart des foyers en Casamance où une bonne partie de la population est paysanne.

Dans le nord Sindian (département de Bignona), après une attaque des bandes armées ou après un braquage, la population sait désormais que la zone où l'évènement a lieu, reste potentiellement minée. Dans certains cas, mêmes les grands axes routiers peuvent êtres minés après les exactions des groupes armés. Il en est de même avec certaines pistes qui donnent accès aux zones où il y a souvent des mouvements de bandes armées dans la région. Depuis le début du conflit dans la région, il est clair que de nombreuses zones ont connu la fréquentation des bandes armées parfois supposées appartenir au Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). Dans la grande partie de ces zones, il existe de fortes suspicions concernant la présence des mines sur ces sols auparavant utilisés pour plusieurs types d'activités au profit des populations.

A l'échelle de toute les zones d'enquêtes, 62, 4% des individus rencontrés disent qu'il y eut par le passé au moins un accident par mines dans leur village. A la lumière des données, sur l'ensemble des 18 villages, ce n'est qu'à Sanou Sénégal, à Cabrousse et à Diakène Diola que l'ensemble des individus rencontrés disent que leurs villages n'ont jamais connu d'accident par mines dans le passé. Egalement, à Sindian, à Oulampane et à Etomé, la faible proportion de la réponse affirmative laisse croire que ces villages n'ont jamais eu d'accidents par mines ou REG. Par contre, ces réponses laissent supposer que dans les villages environnant ces localités, il eut par le passé des accidents par mines. C'est le cas de Sanou Sénégal à quelques encablures de Samine Balante où l'on a noté des accidents par mines. Les environs de Sindian aussi sont très tristement réputés pour avoir connu des accidents par mines.

En effet, dans les autres villages, sur 15 individus en moyenne rencontrés dans chaque village, partout, plus de la moitié nous affirment avoir connu un accident par mines dans leur localité. Dans les villages tels qu'Agnack, Kaour, Mampalago et Kailou, les accidents par mines sont connus de la quasi-totalité des individus rencontrés. D'ailleurs, dans la zone de Kaour, un village comme Birkama a connu près de trois accidents par mines en l'espace d'un mois juste quelques minutes après le passage des assaillants dans les troupeaux de vaches. Ce fut d'abord, un ancien militaire qui avait sauté sur une mine. Ensuite, l'un des habitants du village

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Entretien réalisé avec le chef de village d'Etomé, Avril 2015.

qui voulait lui porter secours, a également connu le même sort. Enfin, ce fut le tour d'une vache de faire exploser une mine quelques jours après sur le même axe routier où les deux hommes avaient été amputés des deux jambes.

Pour le cas de Kailou, au-delà des accidents par mines que le village a connus, il demeure que c'est une localité qui a bien été servi par l'actualité. C'est l'endroit où les démineurs de l'entreprise MECHEM avaient été kidnappés par les éléments du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. A un moment donné, même certains quartiers de ce village avaient connu de fortes suspicions liées aux mines mais aujourd'hui rendus accessibles grâce à Handicap International qui y était intervenu pour dépolluer les sols. Mais, il demeure toujours des endroits où la suspicion concernant la présence de mines est forte. Dans cette zone de Kailou, il existe encore une piste tristement célèbre dénommée « P.206.D » reliant trois villages, que les populations considèrent comme étant minée.

Des pistes à l'image de la « P.206 » sont encore nombreuses en Casamance. Souvent, ce sont des voies de communication qui donnent accès à des zones très fertiles et riches grâce aux différentes ressources dont elles regorgent. Face à ce blocage imputable aux mines dans la région, les populations très démunies, regardent impuissantes, leurs richesses leur échapper. Fatigués d'attendre un lendemain toujours compromis par « des mines qui ne pourrissent pas dans le sol » les chefs coutumiers s'organisent autour du chef de village de Kailou avec comme mission, de rencontrer les acteurs impliqués dans le conflit y compris les éléments de l'aile politique du MFDC et ce, dans l'optique de venir à bout des mines dans leur localité. Dans l'agenda du collectif de ces chefs de villages, il est inscrit des objectifs tels que la poursuite du déminage, l'accès aux ressources en facilitant la liberté de circuler et l'arrêt des vols de bétail.

L'insécurité liée aux mines est un problème majeur qui menace la vie des communautés en Casamance. Les mines, au-delà des pertes en vies humaines et du développement des traumatismes physiques et psychologiques, menacent par ailleurs, la sécurité alimentaire. Les terres polluées et abandonnées à cause des mines portent de réelles ressources aujourd'hui laissées à la merci des feux de brousse et du sel qui envahit des zones entières très propices à la riziculture. Pour des populations en majorité paysannes, les problèmes posés par les mines menacent l'équilibre social et perturbent les potentialités économiques de la région.

Plus de la moitié de la population enquêtée (55,6%) ont leur principale activité qui leur garantit un revenu, dans le domaine de l'agriculture. Dans la répartition de cette population, 13% disent avoir leur principale activité dans le commerce. Dans la même veine que les commerçants, l'on note 11,9% de la population qui dépend de la cueillette et de la vente des fruits de la région. Dans cette population, 14,8% ont leur principale activité dans le domaine de l'éducation. Il s'agit entre autres, des

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Entretien avec le chef de village de Kaguite, 25 Avril 2015.

enseignants et en majorité des élèves. Par ailleurs, la liste du domaine de la principale activité des enquêtés laisse apparaître des pêcheurs (1,5%), des éleveurs (0,7%), des soudeurs et mécaniciens (0,7%), des transporteurs (0,7%) et des menuisiers (1,1%).

En effet, à l'échelle de la région, l'agriculture occupe une place très importante dans les activités des populations. Elle représente la première source de revenu pour la plupart des individus. Dans les villages, parallèlement aux activités professionnelles, les pêcheurs, les mécaniciens, les transporteurs, les menuisiers, etc. ont toujours un temps pour se consacrer, tant soi peu, à l'agriculture. Certains parmi ces derniers ont des plantations d'arbres fruitiers, des champs et des rizières. Dans la population en général, il arrive que certains cumulent tous les biens à la fois (plantation, champs, rizière et troupeau).

A lumière des résultats, à l'exception de 10 individus, 96,2% de la population enquêtée disent posséder des biens. Concernant les plantations exclusivement, 15,9% de la population disent en posséder contre 16,7% qui, dans la même foulée, disent détenir des champs. La proportion des individus ayant un troupeau est faible (0,4%). En revanche, certains possèdent avec leurs parents collectivement à la fois des champs, des plantations et des rizières (14,4%). Souvent, dans les villages, la détention de ces biens est cumulative. La même famille peut avoir à la fois champs et plantations (11,5%), rizières et plantations (16,7%), troupeau, plantation et champs (7,8%). Egalement, pour le cas exclusif des rizières, seuls 35 individus soit une proportion de 13% disent en détenir. Cette possession des rizières concernent souvent la propriété de la cellule familiale. Dans certains, milieux, les femmes sont les exploitantes de ces rizières.

Au regard de ces statistiques, les communautés locales en Casamance ne sont pas dépourvues de ressources qui, souvent, sont sous un climat très favorable à l'agriculture sachant que c'est la région où l'on reçoit la plus forte pluviométrie au Sénégal. Mais, depuis le début du conflit armé en 1982, la situation socioéconomique de la région présente un tableau très sombre. La plupart de ces ressources ne sont plus accessibles. Certaines terres sont abandonnées et les populations sont gagnées par la psychose qui ne favorise point la libération d'énergie pouvant booster l'économie locale. L'exode rural a frappé les villages et nombre de jeunes sont installés dans les villes où le chômage omniprésent, les classe ou range dans le lot des exclus du système de production. La plupart des jeunes filles en déperdition scolaire, ont rejoint les grands centres urbains où leurs conditions de vie en tant que domestiques, frisent les nouvelles formes d'esclavage compte tenu les maltraitances dont elles sont victimes.

Dans cette situation où la pauvreté ne cesse de gagner les foyers, certains jeunes encore plus téméraires, ont pris les pirogues pour se lancer à la conquête de « Barça

ou Barzak »<sup>8</sup>. Beaucoup parmi ces jeunes ont péri dans les eaux tumultueuses de l'océan atlantique. Le nombre de cas de ces jeunes qui ont quitté leurs familles pour se rendre en Europe a flambé durant ces années marquées par le conflit en Casamance, ce qui a créé, au-delà des victimes des mines, une véritable hémorragie humaine que l'on peine toujours à évaluer de façon exhaustive. Ces différents facteurs corrélés, attestent d'une situation d'urgence humanitaire pour relever le niveau de vie des populations de la région

Il découle de ce contexte, un faible niveau de vie des populations en Casamance dont les revenus ont drastiquement baissé. Dans la population enquêtée, 43,3% des individus rencontrés gagnent moins de 50.000 FCFA par mois (environ moins de 100 dollars par mois). Par contre, la proportion des individus qui préfèrent ne pas répondre à cette question des revenus est de 34,4% soit 93 personnes en chiffres absolus. A cause de la modicité des revenus, certains, pour encore préserver leur dignité, préfèrent se taire même si par coutume, les gens ne se prononcent pas facilement sur certaines questions. La réserve ou le silence dans ce cas, est l'attitude à adopter pour ne pas étaler sa misère. Pour autant, les conséquences des mines restent très déterminantes dans ce processus où la pauvreté envahit les ménages.

Dans le lot des problèmes posés par des mines, 25% des individus rencontrés attestent que ces engins ont développé une crainte permanente au sein de la société. Au même moment, 24% de la population enquêtée ont trouvé parmi les conséquences des mines, la privation de la liberté de circuler partout. Egalement, une proportion de 22% a trouvé que les mines représentent un véritable blocage pour le développement socio-économique de la région. Il découle du problème des mines en Casamance, de l'insécurité et de la pauvreté (15%) qui gagnent les localités. En rendant certaines terres inaccessibles, les mines ont par ailleurs contribué au développement de l'exode rural (12%) atteignant la jeunesse qui, de plus en plus, tourne le dos à la terre dans les zones rurales bien que cela soit un phénomène général au Sénégal.

En effet, il convient de noter que les conséquences des mines dans une localité ne sont pas aussi faciles à mesurer et à quantifier. Il découle du problème des mines, plusieurs types de conséquences qui affectent durablement les populations. Les pertes en vies humaines que les mines créent ne peuvent jamais être réparées ou corrigées tandis que les handicapés ne se relèveront jamais complètement des afflictions de l'amputation d'un membre de leur corps. Les dimensions de ces problèmes sont ressenties individuellement et collectivement dans la société. La perte des parents à la suite d'un accident par mine, peut avoir des conséquences dramatiques pour les enfants dans un contexte où le système de sécurité sociale fait défaut alors que la protection sociale est à un niveau embryonnaire. Les mécanismes de prise en charge de la question sociale au niveau institutionnel sont

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cette expression, bien connue des jeunes au Sénégal, signifie se rendre en Espagne (Barcelone avec comme diminutif « Barça ») ou périr en mer, c'est-à-dire se rendre à l'Au-delà (« Barzak »).

rares et quasiment inexistants dans le milieu rural au moment où les anciennes formes de solidarité sont en déliquescence à cause des multiples crises qui assaillent fatalement les communautés locales nullement préparées à une résistance et/ou résilience propre(s) à soutenir la vague déferlante des problèmes.

Aujourd'hui, les programmes de développement de la Casamance doivent prendre en compte la dimension de l'insécurité liée aux mines dans la région. Cela peut être rattaché à tous les projets de constructions ou de réalisations des infrastructures. D'ailleurs, pour la construction de la Route Nationale №6 (RN6), l'option du déminage de tous les tronçons a été une décision systématique envisagée dès le début du projet par le CNAMS. La mine est un danger qui surprend toujours et développe une psychose non favorable à la libération des énergies à soutenir le développement. C'est une arme qui ne sait pas faire de distinction et dont la crainte se généralise très vite dans une communauté tout en bloquant les activités liées à un programme.

Un accident par mine dans un projet peut compromettre la poursuite des initiatives de développement en semant la panique et le désarroi chroniques dans une localité. Avec le MCA (Millennium Challenge Account), « l'on a failli frôler la catastrophe à travers l'entreprise USOLUX chargée de faire la construction de la RN6. Durant leurs activités dans les chantiers, l'un des groupes de cette entreprise découvre un engin dans une carrière. Systématiquement, sans savoir de quoi il s'agissait, l'un des agents ramasse l'engin et va le garder dans la cabine de leur voiture. L'engin reste dans le véhicule durant toute la journée. En fin de journée, en rentrant, ils gardent l'engin dans la cabine et roule avec la voiture jusqu'à Ziquinchor malgré l'état de la route en chantier. Par miracle, ils arrivent avec la mine en ville et saisissent le CNAMS. Dès notre arrivée, nous trouvons que c'est une réelle mine amorcée qui pouvait bien exploser si son plateau est renversé avec les secousses de la voiture »9. Cette mine pouvait faire une catastrophe et semer une panique générale dans les différentes équipes mobilisées pour la construction de cette route dont l'importance n'est plus à démontrer pour le développement de la région et partant du Sénégal.

Ainsi, après cet incident, le CNAMS a réitéré son offre de formation à l'entreprise et au demeurant, a réorienté le déminage sur la RN6 en partant d'un tronçon de 0 à 50 km et ensuite de 50 à 116 km tout en mettant l'accent sur les ponts, les déviations et les carrières. Aujourd'hui, ce travail de déminage continue sur cet axe en ce sens que le projet de construction de la route a prévu d'aménager des périmètres maraichers dans certains villages au profit des populations locales. Avant de dérouler ces activités, le centre entend y mener des enquêtes non techniques et techniques pour balayer des périmètres d'éventuelles mines enfouies dans le sol. Ce qui permettra de renforcer la dynamique sécuritaire et contribuer au développement d'initiatives propices au changement et à la construction de la paix.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Entretien réalisé avec le colonel Barham Thiam, op, cit.

La plupart des projets en Casamance ne prennent pas en compte la problématique des mines. Pire encore, avec les entreprises qui sont souvent bornées sur des calculs de coûts et intérêts, cette problématique des mines est occultée. Cependant, dans le domaine des mines, il est important d'aller au-delà de la logique du profit en tâchant d'épouser l'adage selon lequel, il faut « dépenser beaucoup pour épargner de votre sang ». Par-là, il appartient de comprendre que le déminage n'a pas de prix tout comme une mine ne peut pas coûter plus que le prix d'une phalange. Les dépenses pour le déminage en Casamance représentent en soi des investissements dont la rentabilité est, à tout point de vue, incommensurable. La mine est un soldat patient qui, sur le terrain, ne demande ni ravitaillements ni salaire. Il résiste au temps qui nourrit sa nervosité et devient plus alerte face au caractère corrosif de l'environnement. Ainsi, la mine est un engin qui, plus il dure, plus il devient dangereux.

Selon le CNAMS, la superficie estimée minée en Casamance, va de 1.200.000 m2 à 1.600.000 m2. Dans l'étude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance, près « de 63 km de routes / pistes et sentiers sont considérés comme étant suspects » (H.I, 2007). Cette présence des mines affecte beaucoup de localités. Certains villages sont abandonnés au moment où d'autres sont devenus très inaccessibles. En effet, certaines de ces localités affectées, présentent de réelles potentialités économiques et regorgent de réelles richesses naturelles dont l'exploitation donnait aux populations des ressources économiques. Cet état de fait développe chez les populations la tentation de fréquenter ces zones suspectes. Cela engendre des conséquences très néfastes avec des victimes que des mines créent encore en Casamance.

A ce jour, selon le directeur du CNAMS, le nombre de victimes est de l'ordre 589 civils. En moyenne, plus de 90.000 personnes sont directement touchées par les conséquences imputées aux accidents de mines en Casamance où un nombre de 421 mines sont retrouvées et mises hors d'état de nuire. Mais, ces gains de succès ne doivent en aucun cas freiner l'urgence du déminage et ce, sur des bases qui permettent de consolider le processus de paix et la relance des activités de développement.

Parallèlement à ce déminage, les organisations de la société civile développent l'éducation aux risques de mines. L'objectif, dans ce sens, est de favoriser au sein des communautés, des comportements sûrs propres à identifier les risques et à les éviter. Des organisations telles que l'Association Sénégalaise des Victimes de Mines (ASVM), Handicap International, UNICEF, le CICR, etc., ont déjà déroulé des projets axés sur l'éducation aux risques de mines, l'assistance aux victimes directes et indirectes, l'accompagnement psycho-sanitaire des personnes en situation de handicap, la création d'opportunités pour la réinsertion sociale des victimes, etc. Aujourd'hui, grâce aux différents appuis des partenaires au développement, l'ASVM se positionne résolument dans la lutte contre les mines en Casamance. Mais, la

bataille n'est pas encore gagnée tant et si bien que le nombre de mines qui jonchent encore les sols casamançais, est difficile à déterminer.

Toutefois, pour juguler les conséquences des mines dans la région, il est nécessaire d'appréhender le problème de l'insécurité liée à ces engins à travers une approche qui prenne en compte les connaissances et les pratiques des populations locales dans le processus de construction de la paix en Casamance. Les problèmes traduisant la souffrance des populations en Casamance ont aujourd'hui des dimensions structurelles dans les conditions de vie au sein de la communauté. La pauvreté accentuant la vulnérabilité des ménages est une caractéristique devenue « monnaie courante ». Elle atteint la plupart des ménages et perturbe l'équilibre social sur lequel étaient établis l'ordre et la cohésion au sein des communautés locales en Casamance. En rapport avec le conflit, la violence imputable aux armes et aux mines, donnent à cette pauvreté des dimensions disproportionnées selon les catégories sociales. C'est un phénomène qui se féminise et atteint des couches vulnérables telles que les enfants et les jeunes chez qui l'on note de multiples pratiques déviantes.

En effet, pour prendre en charge les conséquences de cette insécurité liée aux mines dans la région, la recherche de la paix sur des bases inclusives et holistiques, demeure une option salutaire qui mérite d'être accompagnée par les pouvoirs publics et les partenaires au développement. Dans cette volonté de recherche de la paix qui anime les acteurs et, au premier chef, l'Etat du Sénégal, la connaissance et la compréhension de la détermination des faits qui représentent la source des problèmes et leurs impacts au sein de la communauté, restent des exigences à prendre en compte dans tout le processus qui tend vers les solutions à la crise casamançaise.

#### Conclusion

Le bilan des mines depuis leur apparition dans le conflit casamançais, est difficile à établir. Sur le plan humain, le nombre de victimes, soldats et civils, atteint déjà des centaines d'individus. Au sein de la population globale casamançaise, l'impact des mines est très élevé. Dans les villages où l'enquête a lieu, la quasi-totalité des individus rencontrés ont connaissance des accidents de mines dans leur localité. Ce qui nourrit, sur une échelle encore difficile à estimer, l'existence des suspicions de mines dans la région. Les zones suspectes sont insaisissables et s'étendent sur des surfaces très importantes.

Il découle de cette situation, une localisation peu probable des mines sur des champs où leur existence n'est pas vraisemblablement garantie. Plus qu'une existence réelle des mines sur les sols, c'est plutôt la crainte de ces engins qui gagne les populations et nourrit l'insécurité dans la région. A la lumière des résultats, l'on note une crainte permanente au sein de la société. L'insécurité liée aux mines représente un problème majeur qui menace la vie des communautés en Casamance. Les mines, au-delà des pertes en vies humaines et le développement

des traumatismes physiques et psychologiques, menacent par ailleurs, la sécurité alimentaire. Les terres polluées et abandonnées à cause des mines, portent de diverses ressources aujourd'hui laissées à la merci des feux de brousse et du sel qui envahit des zones entières très propices à la riziculture. Pour des populations en majorité paysannes, les problèmes posés par les mines menacent l'équilibre social et perturbent les potentialités économiques de la région. Ce qui représente une menace pour la sécurité et la paix dont la construction passe aujourd'hui par des actions de développement.

Il est important dans ce contexte, d'intégrer dans les programmes de développement de la région, la problématique du déminage. Le renforcement du programme de déminage jusque-là déroulé, est nécessaire, voire prioritaire. C'est un préalable à toute action de réactivation des rouages socio-économiques des régions où la présence supposée de mines entrave le développement dans un contexte où les pouvoirs publics, à la recherche d'une croissance inclusive, entendent mettre le Sénégal sur la voie de l'émergence.

#### **Bibliographie**

- Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, Convention d'Ottawa, Décembre 1997.
- Rapport de présentation, Décret n° 2006-784 portant création du Centre national d'Action antimines au Sénégal (CNAMS), Août 2006.
- Rapport de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel, France, 2007.
- Gérôme Bobin, Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel, Handicap International, Communiqué de presse, Montréal, 28 février 2013.
- Handicap International, Etude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance, 2007.
- Kerstin Hoffman, Déni de responsabilité, Forum du désarmement, 1999. Harold Garfinkel, Recherches en ethnométhodologie, PUF, 2007.
- Thierry Sénéchal et Ali, Evaluation de la politique française d'action contre les mines, Ministère des affaires étrangères et européennes, Cabinet E.C.s. /Tera economics 22 avril 2009.
- Paolo Palmeri, Retour dans un village Diola de Casamance, chronique d'une recherche anthropologique au Sénégal, L'Harmattan, 1995.
- Pierre LACROIX, Contribution des SIG à la lutte contre les mines antipersonnel et/ou autres restes explosifs de guerre, Université de Genève Institut des Sciences de l'Environnement, Mars 2003.
- Pierre Bourdieu et al, La misère du monde, Seuil, 1993.
- Enrique Roman-Morey et M. Mounir Zahran, Évaluation de la portée, des modalités, de l'efficacité et de la conduite des travaux de l'ONU dans le domaine de la lutte antimines, Corps commun d'inspection Genève, 2011.
- Plan Stratégique National de Lutte Antimines en République Démocratique du Congo 2012 2016, Kinshasa, RD Congo, Novembre 2011.

- Rapport des séances de plaidoyer communautaire pour l'interdiction des mines antipersonnel en Casamance Sénégal, ONG l'Appel de Genève, 2011.
- Rapport de présentation, Décret n° 2006-784 du 18 août 2006 portant création du Centre national d'Action antimines au Sénégal (CNAMS).
- Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de la Confédération en matière de déminage humanitaire pour la période 2012-2015, Suisse, Département Fédéral de la Défense, 2012.
- Rapport, Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance, République du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances, 2001.
- Stratégie nationale d'action antimines 2007 2015, Commission Nationale Pour la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa, Sénégal, 2007.
- Sidiki KABA, Du respect du droit à la paix en Casamance, (in les droits de l'homme au Sénégal), éditions Xaam sa Yoon, 1997.